

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 18 novembre 2021

Pour la première fois, l'assemblée générale s'est tenue dans la salle Bertran de Born, plus spacieuse en cette période de pandémie, et située au centre de l'établissement.

Les Scrutateurs pour la vérification des adhérents présents et des pouvoirs sont Suzanne BREGERE et Christian DEBONNIERE.

Le procès verbal des scrutateurs fait apparaître qu'il y a 30₃₀ présents et 64₇₈ pouvoirs soit 94₁₀₈ présents et pouvoirs.

Le quorum nécessaire pour le bon déroulement de l'Assemblée Générale doit être de ¼ des 274₃₂₉ adhérents à jour de leur cotisation soit 68 participants.

La séance est ouverte à 17h15 par la Présidente de l'amicale.

Président de séance : Jean-François BUXEREAU

Secrétaire de séance : Pascal ASTORG

Membres du bureau :

Présidente : Michèle BOUCHAREYCHAS

Secrétaire : Sandrine GUIGNANDON

Trésorier : Alain CHATEGNIER

ASSEMBLEE GENERALE 2020

En raison de la pandémie, l'assemblée générale 2020 n'a pu avoir lieu. Les décisions pour l'année 2021 ont été prises en conseil d'administration et diffusées à l'ensemble des adhérents. Les tarifs comprenant l'adhésion, les contributions de l'amicale à la culture et solidarité (naissance, mariage, pacs) restaient inchangés, l'arbre de Noël 2021 étant annulé, le bon d'achat était augmenté pour 2021, soit 25€ au lieu de 23€.

RAPPORT D'ACTIVITES 2020/2021

Il est présenté par la secrétaire de l'amicale, Sandrine GUIGNANDON. Ce rapport fait apparaître les comptes-rendus des 4 réunions du conseil d'administration et l'activité des sections sur l'année écoulée. Le nombre d'adhérents a diminué par rapport à l'année précédente soit 274 contre 319. Cette diminution s'explique par la situation sanitaire que nous avons connue.

BILAN FINANCIER 2020-2021 (document joint)

Il est présenté par le Trésorier, Alain Chategnier qui remercie les établissements le CHE et le SIL pour leur soutien financier à l'amicale.

Les principales recettes sont représentées par :

- les cotisations (6854€) dont le montant est de 23€.
- les subventions (2700€)
 - o CHE : en attente
 - o SIL 2700€
- Reversement sections = 7010€
- Livret Caisse d'Epargne = 82 €

Les principales dépenses (15968,83€) sont :

- solidarité : bons d'achat pour naissance, mariage, pacs
- Assurances, loyers, impôts
- Arbre de Noël pour 215 ⁽²⁵⁰⁾ enfants, montant du bon d'achat pour 2021 = 25€
- Participation de l'amicale au sport et à la culture sur la billetterie
- Subventions aux sections

- Frais de gestion et réception

La réunion des commissaires au comptes a eu lieu le 26 octobre 2021. Etaient présents Madame JOUANNET et Monsieur SANSONNET auprès de notre trésorier Monsieur CHATEGNIER Alain.

Il en ressort :

- section retraités : RAS
- section randonnées : RAS
- section pêche : RAS
- section tennis : un différentiel de 2€ sur une cotisation
- section achats groupés : RAS
- trésorerie générale : RAS

Les remerciements sont adressés aux trésoriers des sections qui ont fourni un important travail.

Lecture du compte-rendu du contrôle de gestion effectué par les vérificateurs aux comptes Madame JOUANNET et M. SANSONNET le 26/10/2021. Les quelques anomalies relevées ont été rectifiées, en vertu de quoi, elle accorde quitus au Trésorier Général et aux Trésoriers des Sections et demande à l'assemblée d'en faire de même.

Ce rapport est adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER PREVISIONNEL 2021-2022 (document joint)

Concernant les subventions du CHE et du SIL, les demandes pour 2022 seront renouvelées.

A nouveau pour 2022, nous devrions bénéficier d'une subvention de 1500€ versée par la société BHM France pour la réalisation de l'agenda annuel avec des partenaires commerciaux de Limoges et sa région.

Maintien de la cotisation des adhérents à 23€, de la participation solidarité à 50€.

Les frais de gestion se monteraient à 970€ (assurance, loyer bas fargeas, impôts sur le terrain).

ELECTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 2021-2022

Les vérificateurs aux comptes en 2022 seront Irène JOUANNET, Daniel SANSONNET.

Vote accordé pour les vérificateurs aux comptes.

PRESENTATIONS DES TARIFS 2021-2022

- maintien de la carte cadeau naissance et mariage/pacs (50€)
- maintien du tarif comité d'entreprise pour les places de spectacle y compris sur les places hors tarif CE, et participant de l'amicale (3€)
- maintien du bon d'achat pour l'arbre de Noël (25€)
- prise en charge des cadeaux d'anniversaire des 70-80-90 ans (15€)
- baisse du ticket cinéma à 6.00€ au lieu de 6,80€ (prix d'achat 7.70€)
- maintien du montant de l'adhésion à l'amicale (23€)
- le tarif Aquapolis à 3,50€ ne peut être maintenu en raison de la modification des commandes appliquée par l'aquapolis.

Ces mesures ainsi que le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.

MODIFICATION DE L'ANNEE D'EXERCICE

L'année d'exercice court de juin à juin, il est proposé une modification pour des raisons de fonctionnement de passer en année civile. L'assemblée générale aurait lieu en début d'année, en fin de clôture du budget.

Cette proposition est acceptée mais une évaluation sera nécessaire.

PRESENTATION DES ACTIVITES PAR SECTION

Le bilan d'activité de l'année écoulée et le bilan prévisionnel sont présentés par un membre de chaque section.

Groupement Achats

Les expositions au self mises en place en octobre 2018 ne peuvent plus s'y tenir en raison des mesures sanitaires.

Les commandes groupées ont pu être poursuivies : parfums, vins, lessives, chocolats, pruneaux (Lot et Garonne), noix (Dordogne) direct producteurs.

La billetterie des activités culturelles et sportives a été réduite, des tickets cinéma ont été vendus à tarif réduit dès la réouverture des cinémas.

Un contact avec l'Aquapolis devra être envisagé concernant la nouvelle procédure d'achat.

Randonnées Pédestres

2^{ème} week-end du mois, en alternance le samedi ou dimanche et une sortie sur 4 jours au mois de mai.

Cette section a également été touchée par la pandémie, des randonnées ont dû être annulées.

Présentation des randonnées 2022 avec une sortie de 4 jours en mai (Cantal), une sortie à la journée en juin, une rando avec pic-nic à l'étang en juillet.

Il a été suggéré à la section la possibilité d'organiser des randonnées de plus de 14km entre mars et octobre pour des personnes plus chevronnées. Un planning sera établi en début d'année 2022. La cotisation annuelle reste inchangée (10€) et 3€ /randonnée pour les invités.

Pêche

Etang de Poulinat (ouvert à tous les adhérents sur la commune de Bussière Galant) pique-nique, champignons, châtaignes, pêche (carte saison 40€, carte/jour 6€, ticket Invitation/j 6€).

La cuisinière à bois a été remplacée. Le changement de la pelle de la vanne de l'étang a été fait le 19 octobre 2021 par un professionnel à titre gracieux.

La pêche de l'étang est prévue le 30/11/2021 et pour la première fois, il s'agira d'une pêche au filet par la pisciculture Flaujac du Palais/Vienne. Il est prévu un achat pour le réempoissonnement de l'étang.

Un nettoyage des abords de l'étang est prévu en mars 2022, les autres seront programmés en fonction des besoins.

Tennis

La section Tennis Entreprise du « CH Esquirol » est adossée au Club Limoges Bas Fargeas Tennis « LBFT » qui permet aux joueurs du CHE et du SILPC de jouer en compétition fédérale et tennis entreprise. Les licenciés peuvent également pratiquer le Padel.

La section exprime une inquiétude par rapport à son devenir, le nombre de joueurs restant stable. Une information sur la section a été diffusée à l'ensemble des unités du CHE.

Tennis licence et badge ACTCBF adulte : 130€

Heure de coaching les mardis à 17h15

Soutien financier pour les enfants.

Adulte débutant : moniteur BE 50 heures avec le soutien de la ligue Nouvelle Aquitaine Pôle du Limousin (CITA)

La licence 2021 est valable du 1er Septembre 2021 au 30 août 2022.

Retraités

En raison de la pandémie, les réunions et sorties n'ont pu être maintenues. Suzanne BREGERE qui a assuré depuis de nombreuses années la présidence de cette section est démissionnaire et ne sera pas remplacée. Cette section est momentanément suspendue. Les anniversaires seront maintenus.

Un grand merci à Suzanne pour sa disponibilité et son dévouement. L'amicale lui en est très reconnaissante.

Arbre de Noël

Cette année encore, le spectacle n'aura pas lieu en raison de la pandémie en décembre 2021. 215²⁵⁰ enfants vont bénéficier d'un bon d'achat de 25€ chez King Jouet (jusqu'à 9 ans) et Live in shop (10 à 12 ans).

Les prochains arbre de Noël seront pris en charge par l'amicale.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- La Convention de partenariat entre l'ACHESIL et le CHE a été signée le 4/11/2021
- La Convention est en cours avec le SILPC, le directeur adjoint a été rencontré le 30/08/2021, le remplacement de Pascal Astorg a été également abordé et une possibilité de permanence sur le site Ester.
- Une Information sur le fonctionnement de l'ACHESIL, en accord avec l'administration, sera distribuée avec les bulletins de paye de décembre au CHE et au SILPC (environ 1800 exemplaires)
- L'Agenda sera renouvelé pour 2022
- L'Adhésion à la FNAPH sera prise en charge par le CHE (1€ par adhérents). Un congrès est organisé en avril en Arles. L'administration propose de prendre en charge l'inscription et le déplacement de deux agents en activité tous les deux ans.

APPEL A CANDIDATURES CA

Il paraît indispensable que de nouvelles personnes, notamment encore en activité professionnelle, intègrent le conseil d'administration de l'amicale pour apporter un soutien, de nouvelles idées et faire le lien avec les agents en activité.

Nous avons le grand plaisir d'accueillir cette année Flora FOURNIER qui souhaite intégrer le CA de l'amicale, nous lui souhaitons la bienvenue.

Séance levée à 18h15, suivie de la remise des cadeaux anniversaire 70, 80 ans pour 5 adhérents.

Fait à Limoges, le 27 novembre 2021

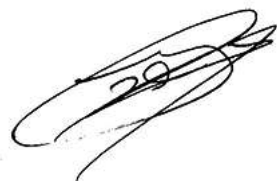
Le Secrétaire de Séance,

Pascal ASTORG



Le Président de séance,

Jean-François BUXEREAU



Un Membre,

Suzanne BREGERE

